

La Page

DU 14^E ARRONDISSEMENT

ELECTIONS

Municipales, combien de divisions ? La succession de Lionel Assouad est ouverte. Le point sur les candidatures à la mairie du 14^e : Nicole, Pierre, René et les autres...
► PAGE 4

SE LOGER À PARIS

Vous cherchez un logement dans la jungle parisienne, vous êtes en difficulté, à la recherche d'un emploi, en CDD... Locapass peut se porter garant pour vous.
► PAGE 5

DE PLAISANCE À
MONTSOURIS

Pas facile de changer de quartier ! Migrer de Plaisance aux confins du 13^e, ne se fait pas au hasard.
► PAGE 7



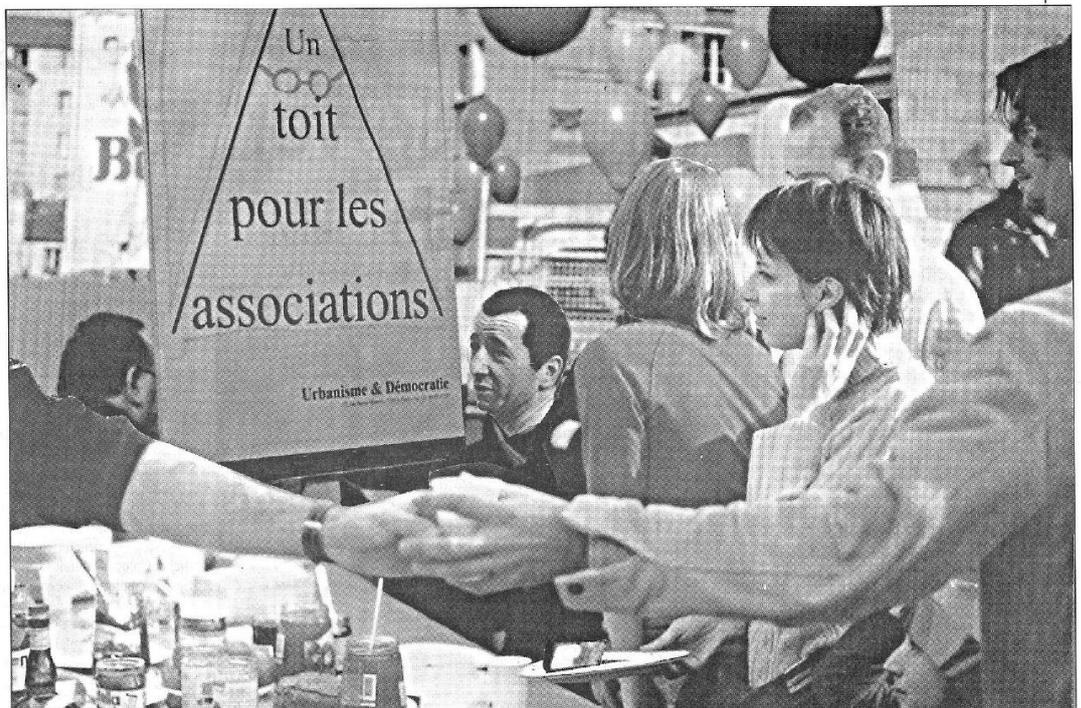
SOUVENIRS, SOUVENIRS

Pour ses 80 ans, Roger Pic, le créateur du musée du Montparnasse, nous offre un livre de témoignages photographiques. Une seule passion : le spectacle !
► PAGE 8

Plaisance veut du social !

Les associations solidaires face à la mairie

● Un front commun mobilise depuis trois ans les habitants de Plaisance pour amener la municipalité à prendre en compte les besoins sociaux d'un quartier délaissé. Représentant une vingtaine d'associations de Plaisance, le "Collectif pour les maisons de quartiers" est en passe d'atteindre l'objectif de redonner un sens à la "politique de la Ville" : ouvrir des structures sociales, créer des jardins, animer de nouveaux espaces, à Broussais ou sur la petite ceinture, et surtout faire participer les habitants à l'écriture de la nouvelle histoire de leur quartier.



Fin octobre se tenait le dernier Cica (1) de l'année dans la salle des mariages de la mairie. A la demande de nombreuses associations, le thème en était celui de la création d'une structure sociale dans des locaux désormais vides de l'ancien hôpital Broussais.

Les associations ont rappelé que ce projet doit être mis en regard de la fermeture de quatre structures sociales dans l'arrondissement en trois ans.

Il aura, en effet, fallu attendre trois ans (voir "La Page" depuis le n° 38), les fermetures de Notre Maison, d'Adèle 14, du Cepije et, récemment, du centre Mouchotte-Montparnasse, 2000 signatures de pétitions, deux manifestations à la mairie d'arrondissement, soixante-cinq petits déjeuners devant l'ex-centre social

ou devant les locaux toujours vides de la Zac Didot (place Moro-Giafferi), une quarantaine d'articles de presse ou de reportages radio et télé, une vingtaine d'interventions en conseil d'arrondissement, conseil de Paris ou lors de précédents Cicas, sans compter la démonstration en justice de l'illégalité du permis de construire qui a amené la disparition de Notre Maison et une mobilisation sans précédent sur ce thème du manque de locaux lors de l'enquête publique de la Zac Didot en décembre 1999... pour qu'enfin la municipalité réagisse et propose un début de réponse aux attentes d'une population de 132 000 habitants.

Et quelle réponse ! On se souvient que d'anciens bénévoles de Notre Maison, secondés par des militants asso-

ciatifs actifs dans l'arrondissement, avaient créé l'association Florimont dans le but de rouvrir au plus tôt un centre social pourvu qu'on lui trouve des locaux ("La Page" n° 39). La Ville a préféré contourner cette démarche en montant son propre projet. Elle a donc créé de toutes pièces une association (Carrefour 14) en décembre 1999, pour lui faire gérer ce futur centre social.

C'est tout penauds que Lionel Assouad et Nicole Catala ont révélé que le bureau de Carrefour 14, qui avait à peine débuté sa prise de contact avec le terrain associatif, avait déjà changé : sa trésorière, devenant conseillère RPR d'arrondissement, a dû démissionner en septembre dernier de son poste. Le secrétaire, quant à lui, n'est autre que le suppléant de ► SUITE PAGE 3

b2 foljo 29588

Municipales

La succession de Lionel Assouad est ouverte

● A moins de trois mois des élections, le point sur les candidatures à la mairie du 14e.

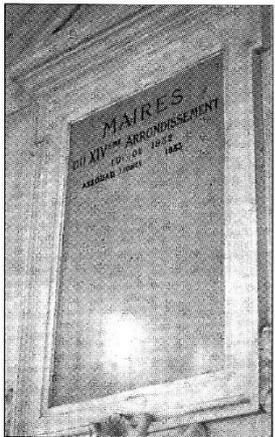
Le maire d'arrondissement en exercice ne conduira pas la liste de la majorité sortante aux prochaines élections municipales, les 11 et 18 mars. L'information, feront remarquer nos lecteurs les plus attentifs, n'en est pas une : depuis 1983 qu'il est en poste, Lionel Assouad n'a jamais pris la tête d'une bataille électorale ; il a toujours préféré s'abriter derrière les épaules d'un "parrain" plus charismatique que lui... Dernière en date, Nicole Catala, députée RPR de Plaisance/Petit-Montrouge, vice-présidente de l'Assemblée nationale, ex-adjointe au maire de Paris, fut tête de liste en 1995, mais le laissa finalement récupérer son fauteuil (voir "La Page" n° 27).

Cette année encore, c'est donc Nicole Catala qui montera en première ligne, mais tout porte à penser que cette fois, elle entend le faire pour son propre compte. Elle qui compte parmi les principaux relais de Philippe Séguin dans la capitale aurait même dissuadé le député des Vosges de se présenter dans le 14e. Ce n'est pas pour qu'un "coucou", de santé fragile de surcroît, s'installe demain dans son nid... fut-il le maire sortant.

Combien de divisions ?

La place n'est pas dégagée pour autant, et Nicole Catala n'aura pas trop de trois mois pour rassembler des électeurs de droite soumis à toutes les tentations. Premier concurrent, et de taille : la liste tibériste du "militant associatif" Jean-Claude Delarue.

Il lui faudra également réduire la dissidence du conseiller d'arrondissement Thierry Ragu (Démocratie libérale), qui



Maire du 14e depuis 1983, Lionel Assouad renonce à un quatrième mandat.

annonçait fin novembre la constitution d'une liste DL-UDF-RPR "complémentaire" à la sienne... Enfin, la députée néogaulliste devra composer avec les appétits manifestés par ses alliés centristes et libéraux : on parle notamment d'une proche de François Bayrou (11 % aux européennes de 1999) qui souhaiterait s'implanter dans notre arrondissement et revendique déjà un poste de conseillère de Paris...

Seule consolation : Nicole Catala ne devrait rien avoir à craindre de l'extrême

droite. Il y a six ans, le Front national n'avait pas atteint la barre des 10 % des suffrages exprimés requis pour se maintenir au second tour. Il y a donc fort à parier qu'aucune des deux listes présentées - l'une par le Mouvement national républicain (et conduite par Yves De Quemper, qui prend la relève de Bertrand Robert, parti postuler dans le 13e), l'autre par le FN (Yves de Coatgoueden) - ne sera en état de peser lors du prochain scrutin.

"Rééquilibrage" pluriel

Dans l'opposition, le terrain semble moins encombré. Le socialiste Pierre Castagnou mènera la liste d'union PS-PCF-MDC, le Mouvement de citoyens ayant finalement renoncé à présenter ses propres candidats derrière Marinette Bache (1,7 % aux législatives de 1997, mais recordwoman de l'absentéisme aux séances du conseil d'arrondissement). Jusqu'à la mi-décembre, le parti de Jean-Pierre Chevènement craignait en effet de perdre son groupe au Conseil de Paris, au terme d'un rééquilibrage de la majorité plurielle.

Quant aux Verts, forts des 18,4 % réalisés aux européennes, ils feront bande à part, conduits par le duo René Dutrey/Danièle Aufray. Mais leur score risque d'être réduit du fait d'une candidature environnementaliste dissidente, comme ce fut déjà le cas avec Danièle Graignic (7 % en 1995, 2,9 % en 1997)...

Enfin, nettement plus à gauche, on ne saurait exclure la présence d'une liste étiquetée Lutte ouvrière (5,3 % aux européennes). O.S.

AJI

Que faire des jeunes après l'école ?

Rue de Gergovie et rue Maurice Bouchor, les deux Antennes jeunes information (Aji) du 14e sont là pour répondre à un besoin d'orientation des jeunes du quartier.

La toute jeune antenne au 18, rue de Gergovie a ouvert ses portes en novembre 1999. Depuis, 300 jeunes se sont inscrits. Une étudiante stagiaire, une salariée en emploi-jeune et le responsable de l'antenne se partagent l'accueil. Ils proposent une première orientation en matière d'emploi ou de stage. L'antenne reçoit des offres d'emploi et les jeunes peuvent se faire aider pour rédiger leur CV sur ordinateur.

Cependant, ils viennent aussi là pour regarder un match de foot entre copains, emprunter une cassette vidéo pour le week-end, éventuellement feuilleter les brochures de la Ville de Paris ou alors pour discuter, tout simplement, de leur quotidien d'ados. Et ce qui les intéresse beaucoup, c'est d'entrer à tarif réduit au cinéma ou, mieux encore, de décrocher une place pour une sortie en bus, ou pour assister à une émission de télé... De temps en temps, le week-end, sont organisés des matches de basket en collaboration avec l'Association pour une meilleure citoyenneté des jeunes de la rue Raymond-Losserand.

A deux pas de la porte de Vanves, au n°1 de la rue Maurice-Bouchor, se trouve la deuxième Aji du 14e. Ouverte il y a cinq ans, l'antenne reflète la situation désolante d'un quartier abandonné et récemment classé "zone sensible" (voir page 5). Ici, pas de fauteuils, pas de téléviseur, pas de brochures. Les jeunes viennent quand même. Parfois pour se poser, se retrouver ou pour demander des conseils sur la vie. Ils se sentent en confiance avec la salariée en emploi-jeune. Le responsable passe une grande partie de son temps à leur apprendre les limites. "Il est important de leur faire respecter les lieux car ils ne se

respectent pas eux-mêmes, dit-il. Quelque part, ils ont besoin de se faire secouer."

Ici on reconnaît que cela ne sert pas à grand chose de leur fournir une offre d'emploi "à sec". "Nous voulons les aider à devenir autonomes et leur apprendre à faire des démarches pour la réalisation d'un projet. Notre objectif c'est l'aide aux démarches dans un contexte tout à fait informel. Ce que nous proposons avant tout, c'est une écoute. Pour une orientation plus spécifique, on les envoie à la Mission locale." (lire page 4).

Ainsi, les deux employés sont confrontés tous les jours avec le déficit social d'un quartier jusqu'ici délaissé. Espérons que le "Contrat de Ville" permettra très rapidement d'installer des structures de socialisation et de soutien psychologique et mettra à disposition les moyens nécessaires pour que le travail des professionnels et des gens de terrain puisse toucher un public plus large.

SABINE BRÖHL



PHOTO: J.K.A.

Elections

Le "jardin Michel-Servet" ressort du bois

Dans cette rubrique, nous invitons les habitants du 14e à proposer aux candidats aux élections de mars prochain, leurs idées pour améliorer la vie dans le quartier. Car c'est pour cela que nous allons les élire, n'est-ce pas ? Alors, faites-leur part de vos idées et propositions dont nous nous ferons l'écho dans le n° 51 de "La Page", qui paraîtra fin février. La mairie appréciera sûrement de recevoir un double de vos propositions !

En attendant, voici un projet d'aménagement, proposé il y a huit ans ("La Page" juin 1992).

"L'Utopie c'est ce qui n'existe pas. Cette citation était en exergue de l'article de Marnix Dressen, intitulé : "Un Luxembourg au cœur du quatorzième". De quoi s'agit-il ? "L'idée est simple. Dans un premier temps, elle consiste à proposer aux habitants du Petit-Montrouge (autour de la mairie) de réunir la place Ferdinand Brunot et le square du même nom, celui de l'Aspirant Durand (de l'autre côté de la rue Mouton-Duvernet), la place du marché Boulard et le petit triangle des bouillottes en bordure de l'avenue du Maine, pour en faire un jardin public d'un seul tenant. (...) La population disposerait ainsi d'un périmètre de 400 à 500 mètres et d'environ trois hectares de verdure à l'abri des voitures et moins bruyants que le reste de l'arrondissement." Ceci impliquerait de consulter les riverains pour pouvoir interdire à la circulation automobile la portion de la rue Mouton-Duvernet qui va de l'avenue du Maine à la rue Boulard.



Comment aménager un tel espace ? Marnix ne manque pas d'idées : "On pourrait imaginer un solarium pour la piscine, une pelouse accessible (comme à Londres) et, pourquoi pas, quelques animaux friands des épiluchures et du pain sec que les enfants leur apporteraient. On pourrait aussi y prévoir des toboggans dignes de ce nom, une piste de patins à roulettes, des aménagements pour les bouillottes, bref quelques équipements qui attesteraient que notre bon maire propose autre chose à nos bambins que, le nez sur les pare-chocs, de respirer plein pot les gaz d'échappement."

Comment baptiser cet espace vert ? "A l'heure des intolérances et de la remise

en cause du droit d'asile, il serait juste que ce nouvel espace s'appelle Jardin Michel Servet." (1)

Bonne idée ! Mais, j'y pense, Michel n'est-il pas le seul riverain de la portion de voie que nous nous proposons d'effacer ? Et s'il n'était pas d'accord ?

A LA COMPIL : J.BULLOT

(1) Michel Servet fut persécuté pour ses opinions religieuses : il niait le dogme de la Trinité ! Ayant réussi à échapper à l'Inquisition, il tomba dans les griffes de Calvin qui ne fit rien pour lui épargner le bûcher, en 1553 (voir "La Page", n° 28 et 40). Sa statue, œuvre du sculpteur Jean Baffier, se trouve rue Mouton-Duvernet.

Un (é)lecteur nous écrit Salut, enfoirés !

Un jour, un sérieux pédagogue eut l'irrévérencieuse idée de vouloir baptiser un collège bas-normand flambant neuf du nom de Coluche. Halte-là ! enjoignit le recteur d'académie en avançant cet argument imparable : "Rendez-vous compte, si les élèves salueaient leur professeur d'un tonitruant Salut, enfoiré !". Sans rire !

Une telle tartuferie anime sûrement nos édiles parisiens qui n'ont encore jamais proposé de rendre hommage au créateur des restos du cœur et rigoleur de génie. Michel Colucci habitait le 14e, rue Gazan. Rien de comique, donc, à ce que, derrière Samuel Beckett, Jacques Demy et Joséphine Baker, notre arrondissement lui accorde une petite place dans son cœur. De placette, un peu tristounette, j'en

connais une, à l'angle (ou plutôt en cercle) des rues Hallé et Montbrun*, qui n'attend que de porter son nom pour se marrer. Tout compte fait, au lieu d'aller à la pêche à la ligne lors des prochaines élections municipales, j'accorderais bien ma voix au candidat qui en ferait la promesse.

Michel, tu nous manques ! La vie n'est pas toujours si rose... même si je préfère le vin d'ici à l'au-delà.

ROBIN DUBOIS

* D'autres suggestions ? Ecrire au journal qui transmettra.

RELAY SUITE ET FIN...

Après avoir provoqué la fermeture de plusieurs marchés de journaux (La Page n°47), le Relay (anciennement Relais H) de l'avenue du Général-Leclerc ferme ses portes le 20 janvier.

AMNESTY CONTRE LA TORTURE

Le groupe n°1 Paris Alésia d'Amnesty International rappelle que, depuis le 18 octobre, Amnesty International mène une campagne mondiale contre la torture et les mauvais traitements, dont les principaux axes sont : la prévention, l'impunité, la discrimination".
Tél. : 01 46 63 66 88.
Internet : www.stoptorture.org.

Un centre social ? Plutôt deux fois qu'une !

● Les associations solidaires face à la municipalité en déroute.

► SUITE DE LA PAGE 1 Nicole Catala : cela n'a pas empêché la députée et le maire de clamer haut et fort l'indépendance de cette association. Enfin, la seule personne sur qui semblait reposer le sérieux de cette association, une assistante sociale du quartier, a décidé de ne plus s'impliquer dans l'animation de la future structure (officiellement, pour mieux se consacrer à un autre projet). Il a donc fallu trouver une nouvelle directrice, qui n'a pris ses fonctions que le 1er novembre, et qui recommence le travail de rencontres avec les acteurs sociaux de terrain.

"Carrefour 14" : travail social "hors sol"

Dix mois après la création de cette association, son président, M. Hardange, n'avait fait qu'une vingtaine de prises de contact dans l'arrondissement. Invitée à citer les associations rencontrées, la députée n'a pu en nommer que sept, dont cinq sont proches de la municipalité. Les autres rencontres qui ont eu lieu entre le bureau de Carrefour 14 et "le terrain" sont les institutions comme le bureau d'aide sociale, les chefs d'établissements... Même la FCPE (parents d'élèves) n'a pas été consultée. Pourtant, pour son fonctionnement en l'an 2000, Carrefour 14 a fait une demande de subvention de 180 000 F au Conseil de Paris... qui lui en a généreusement accordé 153 000. L'association Le Moulin a fait remarquer que, pour son fonctionnement embryonnaire, Carrefour 14 bénéficiait d'autant de fonds que ce que Le Moulin avait reçu de la Ville en dix ans !

Au vu de ces difficultés, la députée a annoncé que l'ouverture du centre était donc reportée au mois de janvier 2001. Cela tombait bien puisque les locaux dans lesquels auraient dû démarrer Carrefour 14 début décembre 2000 n'étaient alors pas clairement identifiés et que les travaux n'y avaient pas encore débuté. Enfin, le comité de liaison qui doit servir de base pour créer la structure n'est toujours pas créé à l'heure où nous mettons sous presse !



Mobilisation devant Broussais pour l'ouverture d'un centre social. (Photo: U. D.)

Les intervenants n'ont donc pas ménagé le maire et les quelques conseillers de la majorité qui avaient daigné assister à cette rencontre. Tour à tour, ils ont demandé à être associés à la gestion de cette future structure, ainsi que le prévoit la convention signée entre la Ville et Carrefour 14. Cette convention, ainsi que la délibération votée au Conseil de Paris le 25 septembre dernier, ne figurait pas dans les documents préparatoires au Cica. Cela a été l'occasion pour plusieurs associations (Attac 14e, la FCPE, la LDH, La Page...) de rappeler au maire leur demande d'amélioration du fonctionnement du Cica (lire ci-dessous).

Les associations ont rappelé que le futur centre social ne ferait que répondre à l'urgence dans laquelle vit le quartier Plai-

sance depuis trois ans. Elles ont invité la mairie à s'engager dans une véritable politique de reconquête sociale dans le quartier.

Pour cela, les intervenants ont demandé à l'équipe municipale de s'engager sur trois points.

Pour un programme ambitieux

Le premier est le Contrat de ville (voir page 5) récemment signé entre la Ville de Paris et l'Etat, qui permet de doter l'arrondissement d'un programme social ambitieux. Ils lui ont demandé, comme la loi l'y oblige, de créer au plus tôt un groupe de pilotage élargi avec les associations représentatives des habitants et des actions menées sur le quartier Plaisance.

Le deuxième point, porté par Migrants-

Plaisance et Florimont, est d'attribuer immédiatement les locaux commerciaux vides de la Zac Didot (qui appartient à la Sagi, société d'économie mixte gérée par la Ville de Paris) aux associations pour y pratiquer des activités de soutien scolaire et d'alphabétisation. Les associations ont indiqué que même un bail précaire, en attendant les 150 à 200 m² qui ont été promis dans la deuxième tranche de la Zac, pouvaient les satisfaire.

Le troisième est l'utilisation des bâtiments et terrains laissés libres suite au démantèlement de l'hôpital Broussais. Au regard des besoins exprimés dans le quartier et plus généralement dans l'arrondissement, il apparaît en effet que plusieurs dizaines d'associations ne peuvent

aujourd'hui organiser leurs activités faute de locaux ou de terrains disponibles dans l'arrondissement. Si l'on ajoute tous les groupes constitués, non encore déclarés en association loi 1901, mais qui font déjà de la danse, du théâtre ou de la musique, c'est plus d'une centaine d'initiatives qui ne peuvent voir le jour, faute de locaux. Or, 46 000 m² de terrains et de bâtiments se trouvent vacants à la suite du démantèlement de l'hôpital. L'association Urbanisme et démocratie a fait remarquer que la population n'avait pas été consultée sur le démantèlement de cette structure hospitalière. Elle a donc demandé que le quartier Didot/porte de Vanves (voire tout Plaisance) soit associé à la réflexion sur l'affectation des terrains et constructions à l'abandon. L'association voudrait que la Ville engage au plus tôt des négociations avec l'Etat afin de trouver un financement pour que la préemption du site de Broussais soit possible, dans le but d'affecter ces terrains et bâtiments à des activités socio-culturelles. Elle a fait remarquer que le sud de Paris et particulièrement cette partie du 14e avait besoin d'un projet structurant.

Fidèle à sa méthode de gestion des difficultés, la mairie n'a voulu s'engager sur aucune de ces initiatives, montrant par là le peu de considération qu'elle fait de cette instance de consultation que devrait être le Cica. Si les associations sont réparties satisfaites d'avoir pu poser correctement le problème, elles sont restées sur leur faim quant à la volonté de la Ville de Paris de considérer l'action sociale comme relevant de son domaine de compétence. Sur le parvis de la mairie, les responsables associatifs décidaient alors de se revoir afin de ne pas laisser passer l'opportunité d'entrer de plain pied dans le dispositif du Contrat de ville.

JEAN-PAUL ARBANGAU

(1) Le Cica (Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) réunit les élus de l'arrondissement et les représentants des associations.

Au nom de la loi

Le Cica, théorie et pratique

Lors du Cica du 25 octobre dernier, les représentants d'Attac 14e, puis de la FCPE (parents d'élèves), ont demandé au maire qu'un compte rendu des débats de cette assemblée puisse être publié. A chacune de ces deux interventions, Lionel Assouad a répondu, comme il l'avait déjà fait en d'autres occasions, que la rédaction et la diffusion d'un tel document serait difficilement réalisable et, surtout, coûterait trop cher aux finances communales...

A la sortie de la réunion, Michel, qui venait à l'accompagner une amie, nous a fait part de son étonnement : il connaît bien l'institution municipale et nous explique que dans l'arrondissement où il travaille, les Cicas sont systématiquement enregistrés sur cassette et donnent lieu à un procès verbal, lequel est affiché en mairie, tandis qu'une copie peut en être produite à la demande. Le travail de déchiffrement de la cassette et de rédaction d'une synthèse, qui selon Michel doit prendre tout au plus trois heures, y est assumé par des fonctionnaires sur leur temps de travail réglementaire. Rien donc qui fasse craindre un dérapage des dépenses publiques.

Renseignement pris, ces dispositions ne sont en aucun cas le fruit des "faveurs" d'un maire d'arrondissement démagogue qui chercherait à se faire bien voir des associations locales : les homologues de Lionel Assouad ne font en l'occurrence qu'appliquer la loi ! Le texte de 1982, instaurant un régime spécial pour les villes de Paris, Marseille et Lyon, prévoit en effet la

participation des associations au fonctionnement de la vie municipale par l'intermédiaire d'un comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (Cica). Contrairement à ce que semble penser le maire du 14e, il ne s'agit pas d'une réunion informelle : le Cica est un conseil d'arrondissement ; et à ce titre, l'organisation en est strictement encadrée par la loi.

Ainsi, la séance doit être présidée par le maire, qui fait procéder à l'élection d'un secrétaire et vérifie que le quorum est atteint (c'est-à-dire qu'au moins la moitié des élus sont présents ; ce qui, à vue d'œil, n'était pas le cas le 25 octobre). Comme pour un conseil d'arrondissement ordinaire, le secrétaire est responsable de l'élaboration d'un procès verbal de séance, qui devra être affiché sous huitaine et communiqué à toute personne qui en fera la demande.

La vie démocratique et la transparence des débats ont un coût, c'est vrai, mais l'exemple d'autres arrondissements montre qu'il n'est pas démesuré. Autant dire que la revendication des associations n'a rien d'irréaliste et qu'il est plus que temps que le maire du 14e se mette en conformité avec la loi. O.S.

LE CHŒUR DU BOCK

Chansons à boire, à aimer et à entendre, le samedi 27 janvier à 20h 30 au Bock de Boème, 104 rue du Château

A lire

Marnix Dressen, ouvrier volontaire

● Un ancien rédacteur de "La Page" fait paraître deux ouvrages de sociologie.

La première fois que j'ai vu Marnix Dressen, c'était en 1988, sous un préau d'école de la rue Boulevard. L'idée de lancer un journal de quartier n'était alors pas encore montée au cerveau des créateurs de "La Page", mais Marnix ne tarderait pas à se joindre à eux... Et de fait, il fut des nôtres dès le n° 1, signant (sous pseudonyme) le premier d'une longue série d'articles sur la secte Nouvelle Acropole, longtemps installée rue Daguerre.

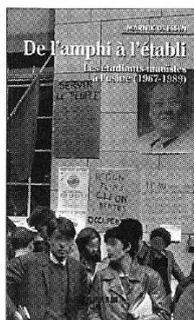
Il faut cependant reconnaître que Marnix se tint souvent en marge de notre activité... C'est que, parallèlement à son engagement

1967 et jusque dans les années 80, renoncèrent à leurs études universitaires pour prendre l'habit d'ouvrier. Pour cette partie de la jeunesse qui était assurée de trouver une place confortable dans l'encadrement ou l'intelligentsia, le sacrifice était de taille.

La classe élue

Marnix, lui aussi, voulut "servir le peuple" : en 1973, il quitta la faculté de théologie et s'embaucha en usine, où il travailla jusqu'en 1977, avant de devenir journaliste pour un groupuscule pro-chinois... puis de reprendre ses études. Ce qu'il ignorait à

De son volumineux mémoire de doctorat, Marnix a également tiré "Les Etablis, la chaîne et le syndicat", paru aux éditions L'Harmattan. Il y décortique l'intervention d'une poignée de ces "volontaires pour l'usine", entre 1968 et 1982, dans une grande entreprise de la métallurgie lyonnaise : leurs pratiques militantes, leurs croyances, mais aussi la réalité qu'ils rencontrent. Un tableau qui rappellera à beaucoup qu'en dépit des illusions et des dérives dogmatiques de certains de ses dévots, la lutte des classes n'est pas qu'une vue de l'esprit. OMAR SUFI



l'époque, mais que son enquête approfondie auprès de près de trois cents "établis" (comme ils se baptisèrent) a permis de mettre en lumière, c'est qu'il ne reniait alors la foi de ses parents que pour mieux en adopter une autre. Selon lui - c'est la thèse qu'il entend démontrer -, tous ces jeunes gens participaient en effet d'un mouvement "politico-religieux", substituant au peuple de Dieu une classe ouvrière sacralisée, élevée par les prophètes du marxisme-léninisme au rang d'accoucheuse de l'Histoire et de rédemptrice de l'humanité.

C'EST L'PRINTEMPS

Vous l'aurez remarqué, des bacs à plantes fleurissent à tous les coins de rue, des immeubles s'érigent, des jardins longtemps en friche s'aménagent, bref, c'est le printemps, mais une mauvaise pensée me traverse, les élections, c'est bien en mars ? C.H.

AU COURRIER

Madame Madeleine Pierre : "Une très ancienne de la rue Daguerre, qui a grandi au n°25... maintenant exilée à cause du grand âge, mais qui ne peut oublier! (...) J'ai vu construire l'inconnue du boulevard Jourdan!" nous écrit-elle.

Urbanisme Quand la Ville demande l'avis des habitants

● Deux enquêtes publiques sur la modification du plan d'occupation des sols (pos) et sur l'aménagement du secteur Bauer Thermopyles.

Cet automne, dans le but affiché de protéger les tissus urbains "les plus pittoresques" du 14^e arrondissement, la Ville a présenté un projet de modification du plan d'occupation des sols (Pos, voir encadré). Objectif : préserver le caractère du bâti parisien, protéger les jardins privatifs et préserver les maisons faubouriennes pour leur intérêt historique.

En consultant les nombreuses remarques déposées sur le registre d'enquête publique, les habitants ont relevé que la Ville ne se donnait pas les moyens de protéger véritablement les sites menacés de destruction. Ils ont été nombreux à dénoncer que son intervention restait superficielle. C'est ainsi que les services de la Ville ont "oublié" une partie de la rue des Thermopyles, de la cité Bauer, la rue de Plaisance, la ferme du 26 rue de la Tombe-Issoire, le cabaret-jazz La Bélière, l'impasse du 130 rue du Château... et tant d'autres, dans les secteurs à sauvegarder. Il a donc été plusieurs fois demandé une révision générale du Pos et non quelques modifications sur quelques parcelles.

De nombreux habitants ont demandé que les sites les plus pittoresques soient durablement préservés par une baisse du coefficient d'occupation des sols (le Cos) qui détermine la densité d'occupation d'une



D'ici le 9 février, mobilisons nous pour sauver le "jardin des Fêtes"
(PHOTO : MARGARET SKINNER)

parcelle. Les remarques ont souligné la différence de traitement entre certains secteurs et d'autres. Plusieurs habitants ont demandé à la Ville d'identifier des principes d'aménagement répondant aux besoins de l'arrondissement (équipements publics et jardins, entre autres). Les remarques les plus argumentées demandaient au commissaire enquêteur de renvoyer le projet de modification du Pos à une nouvelle étude en profondeur.

La fin des Thermopyles ?

Depuis 1977, l'aménagement du secteur traîne en longueur. Après le revers essuyé en 1996, la ville a essayé de mieux répondre aux souhaits des habitants. Une nouvelle enquête publique qui se terminera le 9 février vise à exproprier les parcelles du début de la rue des Thermopyles (du côté de la rue Didot) pour y construire une barre d'immeubles de trois étages. Or ce terrain, laissé à l'abandon depuis 1995, a depuis été aménagé en jardin par les habitants. C'est là que l'association Urbanisme et démocratie (1), grâce à la bonne volonté de la copropriété du lieu, organise chaque année quatre fêtes et deux projections de cinéma. Le "petit bazaar de Noël" du 17 décembre est la dernière animation en date. Comme aucun autre terrain n'est disponible pour les associations (voir "La Page"

n°49), c'est une véritable aubaine pour le quartier que de pouvoir disposer ainsi d'un lieu de convivialité. D'autre part, la Ville veut racheter la rue des Thermopyles, aujourd'hui voie privée ouverte au public. Or, si les habitants organisent des fêtes de rue, sans demander d'autorisation à la mairie, c'est précisément parce que cette voie est privée. L'expropriation de cet unique espace festif du 14^e serait un coup porté à l'animation du quartier. C'est pourquoi Urbanisme et démocratie invite les habitants à se mobiliser afin que ce jardin et cette partie de rue ne soient pas soustraits aux habitants tant qu'une solution de remplacement n'aura pas été proposée aux associations. Il reste peu de temps ! Si le commissaire enquêteur donnait un avis favorable au projet de la mairie sans exiger une compensation pour les besoins d'animation du quartier, adieu crêpe-partie, fête des Thermopyles, repas de quartier, cinéma en plein air et petit bazaar de Noël. Il ne tient qu'à nous de le persuader, d'ici le 9 février prochain, que ce jardin est devenu l'élément indispensable à la cohésion du quartier.

J-P. A.

(1) Urbanisme et démocratie, tél. : 01.40.44.81.92. L'association vous invite également à visiter son nouveau site web : <http://u.d.free.fr>

Rue de Châtillon Pari d'avenir

● La Mission locale de Paris sud accueille des jeunes en difficultés d'insertion.

Service public de l'insertion, la mission locale pour l'emploi, "Pari d'avenir", a trouvé domicile dans une petite maison, au fond d'un jardin. A l'intérieur règne une ambiance chaleureuse, humaine et professionnelle. Voici l'exemple d'une structure qui fait un véritable travail d'accompagnement et peut se féliciter de bons résultats. Poussons la porte d'entrée.

Au rez de chaussée, un bel espace de documentation avec, bien sûr, les fiches d'information du CIDJ (1), des panneaux d'affichage sur les activités sportives et culturelles. Un peu plus loin, à l'abri, le coin info-santé. A l'étage, l'espace recherche de travail avec l'équipement informatique nécessaire pour accéder aux offres d'emploi. C'est ici qu'ont lieu les ateliers de découverte des métiers, l'analyse des besoins ainsi que le travail d'accompagnement avec les conseillers. On y trouve aussi le bureau de la psychologue.

Depuis sa création, il y a cinq ans, l'équipe a dépassé le cap de l'installation. "En matière d'emploi, le bilan est positif" explique Dominique Lucas-Creps, la directrice. "En général, les jeunes trouvent en quinze jours, on est même plutôt harcelés par les entreprises. Nous travaillons sur le bassin d'emploi de l'Île-de-France où il y a le plus d'offres et nous constatons une stabilisation au niveau de l'accueil." En outre, il est possible d'obtenir des aides supplémentaires en faveur de l'emploi.

"Pari d'avenir" intervient aussi contre la précarité, avant l'embauche. "Une très grosse partie des jeunes sont dans des situations très graves. Hors famille et sans logement il se trouvent dans un grand iso-

lement", explique Anne Michaut, directrice adjointe. Bien souvent, il faut d'abord une action thérapeutique avant d'élaborer un projet. Et cela après s'être occupé des problèmes matériels, car la précarité accrue du public exige d'intervenir pour la subsistance et le logement avant de penser à la formation, au permis de conduire ou aux vêtements. Le Fonds d'aide sociale pour l'insertion des jeunes est ainsi vite épuisé... Principale difficulté : trouver un logement sur Paris. Dans ce domaine, "la Ville pourrait donner plus si elle le voulait. Il y a là une précarité très nette", souligne Dominique Lucas-Creps.

"Nous travaillons en relais avec le terrain, c'est-à-dire que nous allons chercher nos partenaires dans le secteur de notre intervention", précise Anne Michaut. La mission locale du 14^e arrondissement a tissé des liens avec les assistantes sociales du secteur, les clubs de prévention (Jean Coctet et Feu vert), les AJI (lire page 2), les associations (distribution de nourriture, aide à financer une chambre d'hôtel, parainages) ou avec le foyer des jeunes travailleurs. "Il faut trouver les complémentarités tout en restant chacun dans son champ", conclut-elle.

S.B.

Pari d'avenir, Mission locale, 24/26 rue de Châtillon, tél. 01.40.52.77.35

(1) Le Centre d'information et de documentation jeunesse édite des fiches très informatives sur les divers sujets de société dont les formations et métiers. Espace d'accueil au 101, quai Branly dans le 15^e. Les classeurs du CIDJ sont consultables dans certaines bibliothèques, à la mairie, à la Mission locale, etc.

Le plan d'occupation des sols

● Le Pos est un document d'urbanisme établi par les municipalités et définissant les règles d'attribution et de construction des terrains d'une commune. Il détermine par exemple la proportion de bureaux par rapport aux logements, il fixe les réserves pour équipements publics, pour espaces verts ou de voirie. Sa modification ne doit pas remettre en cause son équilibre. Or dans le projet présenté par la mairie, le nombre important de sites concernés ne respecte pas l'équilibre du Pos de 1989. Légalement, il aurait donc fallu engager une révision générale du Pos et non le retoucher ici ou là avec des modifications parcellaires.

Enquêtes publiques : mode d'emploi

● Lorsqu'une collectivité locale ou territoriale décide d'une expropriation, d'une modification du plan d'occupation des sols ou de la réalisation d'une zone d'aménagement concerté (Zac), elle doit obtenir, de la part de la préfecture, une déclaration d'utilité publique. Afin de vérifier que le projet correspond bien à l'intérêt général, le préfet lance une enquête publique. Choisi parmi une liste d'architectes et d'urbanistes, un commissaire enquêteur est nommé par le tribunal de grande instance afin de recueillir l'opinion des habitants et d'en tirer des conclusions. Pour ce faire, un registre d'enquête publique est mis à la disposition des habitants. Chacun peut y consigner ses remarques. Le commissaire enquêteur tient également plusieurs permanences

d'accueil dans un endroit accessible.

Il est ensuite tenu de rendre un avis qui mettra en regard le projet proposé par la collectivité (ici, la Ville) et les remarques des habitants. Il peut être favorable au projet proposé, émettre des réserves (comme celui rendu l'an dernier pour l'aménagement de la deuxième tranche de la Zac Didot) ou donner un avis défavorable (comme celui rendu en 1996 pour le premier projet d'aménagement "Bauer-Thermopyles"). Dans tous les cas, cet avis n'est que consultatif. Cependant, depuis quelques années, la ville essaie d'en tenir compte. C'est ainsi qu'en 1996 elle a été obligée de remettre dans ses cartons un projet qui prévoyait deux barres d'immeubles en béton rue des Thermopyles et cité Bauer.

Les missions locales

● Les missions locales sont nées en 1982.

A Paris, elles ont été inaugurées avec dix ans de retard par rapport à la province. Entre 1993 et 1995, seules cinq missions locales ont été ouvertes dans la capitale, dont une dans le 14^e, "Pari d'avenir", qui rayonne sur les 6^e, 7^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements. Financées par la région, la Ville et le département, elles mettent en œuvre les programmes d'insertion, tel que les programmes "nouveau départ", "traject d'accès à l'emploi" (Trace) ou bien les emplois-jeunes.

Sont concernés les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, en précarité, en errance ou en grande difficulté. 30 % d'entre eux viennent à la mission locale par la bouche à oreille, le

reste est envoyé par l'ANPE, diverses structures sociales, la mairie ou des clubs de prévention. Parmi ces jeunes, 20 % d'entre eux n'ont pas de projet défini. Plus de 30 % de ce public cumule des problèmes de travail, de logement, de santé et autres. Enfin, la prise en charge de publics spécifiques, tels que les jeunes handicapés ou les jeunes sortant de prison fait également partie du travail des missions locales. Elles n'ont cependant pas suffisamment de moyens pour pouvoir satisfaire ces besoins.

En 1999, "Pari d'avenir" a suivi 2553 jeunes dont 873 jeunes du 14^e ; parmi eux 334 ont trouvé un emploi et 134 sont entrés en formation.

Ah ! le saint homme

Ce jour-là, sur l'avenue du Général Leclerc, il pleuvait à seau, comme la veille et l'avant-veille et comme les jours précédents. J'hésitai pour savoir s'il y avait là un effet de la Saint-Médard, cet obscur évêque de Noyon qui, selon le dicton, a le mauvais goût de faire pleuvoir 40 jours s'il pleut le jour de sa fête ! Réflexion faite je décidai d'absorber le saint homme et renvoyais la faute sur cette petite molécule, appelée gaz carbonique que nous rejetons sans souci du lendemain. Après nous le déluge ! Il n'empêche que ça mouillait et que je voyais d'un mauvais œil mon périple parisien. C'est alors que j'avisai l'échoppe de Nassan - un sympathique moustachu - qui est installée sous le porche du numéro 12. On y trouve des gants, des écharpes, des sacs et bien d'autres choses et surtout... des parapluies. Il en avait toute une collection dont

un écossais tirant sur le rose et un autre imprimé de fleurs multicolores comme je n'en avais encore jamais vues. J'hésitai et finalement fis le choix d'un vert uni, bordé d'un filet bleu discret, que ma



"Les marchands de pépins Et de "ouaterproufes" Se frottent les mains Faut bien qu'ces gens bouffent." J.BULLOT

Le Locapass Un passeport pour le logement

● Comment se loger à Paris quand on n'est pas cadre supérieur.

Comment va-t-il payer son loyer ? Qui sera son garant ? Voilà les questions que se posent les bailleurs face à leurs futurs locataires ! Vu les loyers pratiqués, se loger à Paris relève bien souvent du parcours du combattant.

"Dès que le bailleur a su que j'avais un garant, il a accepté de me louer l'appartement", nous explique Romain, 20 ans, qui habite depuis peu dans le 14^e. Sa garantie : le Locapass. Denis Carattier de la mission locale "Pari avenir" (24/26, rue de Châtillon) nous parle de son fonctionnement. "C'est une convention tripartite qui réunit le bailleur - privé ou social -, un locataire et un des 179 organismes du 1 % logement. Ces derniers financent le dépôt de garantie et apportent la caution en cas de non-paiement des loyers".

La mission locale ou le foyer des jeunes travailleurs ne délivrent pas de Locapass. Ils informent de l'existence du dispositif en renvoyant vers les organismes qui accordent le passeport pour le logement. Par exemple, le foyer des jeunes travailleurs (41, rue Didot) est en relation avec le Groupement interprofessionnel du logement, tandis que la mission locale "Pari avenir" travaille en collaboration avec le Comité local pour le logement autonome des jeunes (Cllaj). Ainsi, Pascal, 24 ans qui cherche un appartement depuis dix-huit mois, y a trouvé de l'aide. C'est à la fois un centre d'accueil, d'orientation et d'information. "On examine avec la personne son projet de logement et on lui donne toutes les informations nécessaires" explique un des responsables du Cllaj. "Notamment, sur les assurances, les charges locatives - certains croient qu'il s'agit des factures d'électricité ou de téléphone - et les prix du marché. Parce qu'entre le logement rêvé et leurs possibilités réelles, il y a une différence. On les ramène souvent sur terre". Le Locapass peut être délivré avant d'avoir trouvé un logement. "J'ai dû obtenir un deuxième passeport pour bénéficier de l'avance et de la garantie", nous raconte Romain. "Il n'est valable que trois mois et si, dans cet intervalle, on ne trouve pas de bailleur, on est obligé de refaire un dossier".

Qui est concerné ?

Mis en place par une convention du 3 août 1998* ce dispositif s'adresse en particulier aux personnes en difficulté, aux jeunes de moins de 30 ans en contrat à durée déterminée (CDD), ou à la recherche d'un emploi. Il s'adresse également aux étudiants justifiant soit d'un CDD soit

Cllaj recherche propriétaires privés et sociaux

● Le comité local pour le logement autonome des jeunes (Cllaj) de Paris, est une association loi 1901 qui informe et oriente les jeunes de 18 à 30 ans. Il aide à monter les dossiers de Locapass, notamment pour ceux qui viennent de trouver un emploi à durée indéterminée.
Pour tous renseignements, contactez MM Magnier et Avril.
21, rue des Malmaisons, 75013, tél. : 01 45 84 77 34

d'une convention de stage d'au moins trois mois. Les personnes qui viennent de trouver un premier emploi en contrat à durée indéterminée peuvent aussi en bénéficier.

C'est au futur locataire de trouver le propriétaire et de faire les démarches pour obtenir son passeport. Une fois le contrat de bail signé et le passeport délivré, l'avance du dépôt de garantie est versée dans les dix jours suivants. L'organisme collecteur s'engage auprès du propriétaire à assurer le paiement du loyer et des charges locatives en cas d'impayé. La garantie peut être mise en jeu au premier impayé, dès que la mise en demeure du propriétaire est restée infructueuse. Le locataire défaillant devra rembourser en trois ans, ou plus, le dépôt de garantie, la durée pouvant être prolongée à l'initiative de l'organisme prêteur.

Se loger à Paris est hors de prix. Le Locapass sécurise les propriétaires qui acceptent de louer à des prix inférieurs au marché.

MURIEL ROCHUT

* Convention conclue entre l'Etat et l'Union économique et sociale pour le logement.

SNL 14e

● L'association Solidarités nouvelles pour le logement (SNL) relogé les personnes en difficulté et les aide dans leurs démarches d'insertion (voir la Page n°45). Elle vient de reloger une quatrième famille, rue Delambre. Par ailleurs, un jeune couple avec une petite fille a été relogé à Montreuil.
SNL a besoin de dons et de bonnes volontés pour continuer ses activités.
Tél. : 01 45 40 63 34

Quartiers sensibles Un "contrat de Ville" pour la Porte de Vanves

Mercredi 29 novembre à l'Entrepôt, s'est tenue une réunion où officiels et acteurs locaux ont discuté de l'entrée en "Politique de la Ville" du quartier Porte de Vanves. Le futur "Contrat de Ville" (voir encadré) doit permettre de trouver des solutions aux problèmes qui perdurent dans ce quartier, comme la ségrégation urbaine et sociale.

Le premier groupe de pilotage réuni par M. Rakedjian, chef de projet, sous la direction de M. Cadiot (préfecture de Paris), M. Joly (mairie de Paris) et du maire du 14e, regroupait de responsables des bailleurs (Opac, Sagi, Sageco), de l'ANPE, des représentants du quartier : éducateurs de rue, directrice du futur centre social, directeur du centre d'animation Marc-Sangnier, présidents des associations Le Moulin, du Comité des résidents Plaisance-Pernety, Urbanisme et démocratie et Monts 14. La carte d'intervention présentée est assez souple : de la porte de Vanves à la place de Catalogne, de Vercingétorix à Didot avec emprise sur la porte Brancion dans le 15e. Le choix de priorité emploi-formation laisse entendre que l'ANPE sera pilote du projet.

Les grands aménagements proposés sont la création d'un centre social avec l'opportunité des locaux libérés par le déménagement de l'hôpital Broussais (opportunité dont veut profiter également l'ANPE et l'antenne "Politique de la Ville", dans un consensus affirmé Ville-Préfecture), la création du centre d'animation Vercingétorix-Rouvier (qui sera présenté publiquement en janvier à l'école Maurice Rouvier), la création de mètres carrés sociaux dans des immeubles gérés par la Sagi à la porte de Vanves, la couverture du boulevard périphérique et l'aménagement de la petite ceinture.

Le contour de ce groupe de pilotage sera redéfini en ce début d'année en espérant qu'y seront associés les absents à cette première réunion : Education nationale, fédération de locataires et pourquoi pas com-



Le périmètre concerné par la "politique de la Ville" va de la Porte de Vanves à la place de Catalogne et de Vercingétorix à Didot. (Photo : U. D.)

munautés religieuses.

Des portes se sont donc ouvertes à quelques mois des élections. Grâce à ce dispositif de "Contrat de Ville", elles le sont

pour six ans durant lesquels les habitants ont l'opportunité de participer à l'écriture de la nouvelle histoire d'un quartier.

J.-P. A.

Le contrat de ville

Le contrat de ville instauré en 1989, est une réponse à la nécessité d'améliorer la politique de la Ville. Tenant compte des dysfonctionnements urbains dans les quartiers à grands ensembles HLM, il est l'outil pour les intégrer à l'agglomération dont ils font partie. La circulaire du 31 décembre 1988 définit les "Contrats de Ville" 2000-2006. Ils doivent comporter des programmes d'action favorisant la mixité de l'habitat, la diversification des fonctions des quartiers d'habitat social, la coordination des interventions des acteurs engagés dans la prévention et la

lutte contre les exclusions, l'emploi et le développement économique local, le désenclavement des quartiers dans le cadre d'une politique cohérente des transports et de déplacements urbains, l'égalité des citoyens devant le service public (éducation, santé, culture, justice, accès au droit), la prévention de la délinquance et la tranquillité publique, l'intégration des immigrés et de leurs familles.

Lire : "Regards sur l'actualité ; la ville en question", La Documentation française, n° Spécial 260, avril 2000.

La Zac Didot à petits pas

La Zac Didot est en partie habitée, à l'angle de la rue du Château et la rue Didot. D'ici à 2003, elle va être complétée par l'ouverture d'un jardin, par la construction d'équipements sportifs et de trois ensembles de logements.

Sombrement vêtus et cravatés, une vingtaine de représentants des diverses directions techniques de la mairie de Paris (parcs et jardins, jeunesse et sport, voirie, etc.), ainsi qu'un bataillon d'aménageurs (Semea 15, Sagi) avaient fait le déplacement, courant novembre, à la Direction de l'aménagement urbain et de la construction. Objectif : informer les représentants de trois associations du 14e sur l'aménagement de la deuxième tranche de la Zac Didot (jardin, équipements sportifs et logements). Ils ont présenté sur maquettes leurs "propositions". Le jardin en est encore au stade de l'esquisse, du pré-projet. Mais on y retrouve déjà certains ingrédients habituels : grilles de 2,20 m et pelouses vallonnées pour empêcher les jeux de ballon. Un peu plus loin, les équipements sportifs comporteront une salle de danse, une autre réservée aux arts martiaux et une salle polyvalente ouverte aux activités scolaires et aux associations sportives durant les heures creuses. Les normes de sécurité ont une fois de plus été

invoquées pour justifier le fait que la salle polyvalente ne pourra accueillir qu'une petite centaine de personnes. Alors, fi des spectacles que le quartier aurait pu y organiser et des fêtes scolaires de fin d'année. Rue Raymond-Losserand, le château ouvrier se prépare à faire peau neuve pour accueillir logements sociaux, ateliers d'artistes et locaux associatifs. C'est la plus belle partie du projet. Mais dans l'ensemble, la Ville juxtapose des fragments urbains sans approche d'ensemble et sans lien avec le quartier. Au cœur de la Zac, par exemple, la place de la Garene risque fort d'être un lieu mort, au pied d'un immeuble en accès social à la propriété, sans commerces, ni locaux associatifs au rez-de-chaussée, avec la porte du jardin fermée le soir.

Même si les plans d'aménagement sont aujourd'hui avancés, plusieurs éléments importants peuvent encore être corrigés ou complétés. Il reste aux habitants du quartier à contacter les associations de terrain pour faire entendre leur voix et participer à l'aménagement du jardin, rendre possible l'accès aux salles de sports, et demander l'ouverture de locaux associatifs supplémentaires. L'ensemble du quartier en a bien besoin.

EVELYNE LOHR et PIERRE LADA

AU COURRIER DES LECTEURS

Plusieurs membres de l'Association du comité des résidents de Plaisance-Pernety (ACRPP) ont réagi aux propos de Jean-Louis Lambert, président de l'association Le Moulin, parus dans le n° 49 (octobre). Nous publions la lettre signée par le bureau de l'association présidée par Pascal Fort et considérons que ceci clôt le débat.

"Les membres du bureau de l'ACRPP déplorent les propos non argumentés de M. Lambert sur le président de leur association, Pascal Fort. M. Lambert tente, depuis de nombreuses années, de porter préjudice à notre travail, à travers les critiques émises sur notre président. Ces démarches destructrices sont probablement motivées par l'inquiétude d'un homme qui craint de voir son travail social insuffisamment reconnu.

Notre association tient à faire savoir aux lecteurs de "La Page" qu'elle a toujours été prête à unir ses efforts à ceux qui le souhaitent et ce dans l'intérêt des habitants de Plaisance. L'ACRPP est heureuse de voir son travail récompensé avec la réalisation concrète du projet qu'elle soutient depuis cinq ans maintenant : la construction d'un centre d'animation à Plaisance qui ouvrira ses portes durant l'été 2002."

Isapocket

Surprise ! Le rideau de la blanchisserie du 7, rue de la Sablière (La Page n°45) était levé. J'ai poussé la porte et j'ai découvert deux jeunes créateurs, Isabelle Pongitore et David Loche, qui ont repris le local en gardant l'esprit artisanal du lieu.

Les objets qu'ils proposent peuvent être adaptés à vos goûts et à votre espace, mais aussi achetés tels quels. On y trouve, à tous les prix, des cartes, des guirlandes lumineuses à accrocher au mur, des vases originaux, des carnets mais aussi des lampes en bronze, exemplaires uniques réalisés par David, historien de l'art. Isabelle, qui a une formation d'architecte et de paysagiste, vous accompagne également dans la création de votre espace intérieur et du mobilier correspondant.

"Être à l'écoute de la personne et de ses envies et l'accompagner pour créer avec elle un espace et des objets originaux ou fonctionnels dont elle est aussi l'artisan", tel est leur credo.

CHANTAL HURET



PHOTO : SOPHIE LEVANT

Henry Miller

Jours tranquilles villa Seurat

● Il y a soixante-dix ans, l'écrivain américain Henry Miller débarquait à Paris. Montparnasse, Clichy, villa Seurat : des années décisives dans sa vie littéraire.

Quand je rentre le soir, la rue de la Tombe-Issoire laide, morbide, surtout dans les parties où elle tombe en rumeur, est une rue de conte de fées. J'aimerais qu'elle reste toujours ainsi, qu'on ne repeigne pas une maison, qu'on ne répare pas une fenêtre ; elle est parfaite comme elle est dans sa désuétude. C'est une petite histoire de la pensée française, du sentiment français, du goût français. De la petite pissotière à deux places, au carrefour, jusqu'au lavoir, un peu plus haut, c'est un pur chef-d'œuvre."

En dehors de Léon-Paul Fargue et Henri Calet, il revient à un Américain, Henry Miller (New-York 1891 - Californie 1980), d'avoir si bien saisi la poésie des rues du 14e. La rue de la Tombe-Issoire, ici décrite dans "Hamlet", lui est familière jusque dans ses moindres détails, car il habite à deux pas, au 18, villa Seurat : au cœur d'un quartier populaire, un flot élégant d'une vingtaine de petites maisons Art déco, construites vers 1925, où vécurent Chagall, Lurcat, Dali et Soutine.

Le jour même où paraît son premier roman, "Tropique du Cancer", en septembre 1934, Henry Miller prend possession de ce foyer parisien du quartier Alésia-Montsouris : petite chambre, salle de bain, loggia, verrière et une cuisine minuscule aménagée dans un placard. Le studio qu'occupait Antonin Artaud ! Quatre

années auparavant, Miller avait déjà été hébergé dans cette maison par son ami le philosophe Michael Fraenkel, propriétaire des lieux. C'est là qu'il avait commencé la rédaction de "Tropique du Cancer" : recueil d'anecdotes savoureuses et de petites scènes de rues parisiennes, mais aussi réflexion sur l'art et la création littéraire. Cette fois, il est le locataire de Fraenkel qui habite l'atelier juste en-dessous. Il a obtenu ce logement, villa Seurat, grâce à l'intervention d'Anaïs Nin. Anaïs, avec son don de dénicher les grands talents impécunieux !

Le plus heureux des hommes

Miller est un fin connaisseur du 14e. A son débarquement à Paris en 1930, il a passé ses premières semaines à Montparnasse. Son ami Alfred Perles, qui travaillait à la rédaction parisienne du "Chicago Tribune", lui a loué une chambre à l'Hôtel Central, 1bis, rue du Maine. Les premières lignes de "Tropique du Cancer" donnent le ton : "Je n'ai pas d'argent, pas de ressources, pas d'espérance. Je suis le plus heureux des hommes au monde." Ce qui n'empêche pas Miller de fréquenter les cafés de Montparnasse. On le trouve indifféremment à la terrasse du Dôme ou de la Coupole où il rode une adroite méthode pour boire gratis et manger à sa faim : il s'installe à une table, écrit douze mots qu'il



Au 1er étage, le studio de Miller. (PHOTO : J.K.A.)

envoie à douze consommateurs, demandant à chacun de l'inviter à dîner une fois par semaine. Son ami, le photographe Brassai, le décrit découvrant son nouveau territoire : "Il s'aventurait dans le brouhaha du marché du boulevard Edgar-Quinet chargé de boustifaille, se promenait sous les merveilleuses allées de pterocaryas, chers au Douanier

Rousseau qui s'en inspirait pour ses forêts vierges, au long du cimetière Montparnasse où repose Baudelaire ; il faisait un saut dans la rue de la Gaîté - un Broadway en miniature - avec ses bars, ses cinémas, son music-hall populaire, le Bobino, où chantaient Fréhel, Damia et Georgius."

Du Bouquet au Zeyer

Après les jours tranquilles à Clichy, son séjour villa Seurat constitue les années fertiles de sa création littéraire. "Sa période d'illumination", selon ses propres termes. Un génie tardif puisqu'il a plus de 40 ans ! Il y écrit trois de ses œuvres majeures, qui feront scandale et seront interdites aux Etats-Unis jusqu'en 1960 : "Printemps Noir", dédié à Anaïs Nin (1936), un recueil d'essais "Max et les Phagocytes" (1938) et "Tropique du Capricorne" (1939). Brassai raconte : "Chaque fois que j'allais voir Miller à la villa Seurat, dans l'escalier déjà, j'entendais le martèlement du clavier de sa machine à écrire qu'il frappait comme un forcené con furia. On aurait dit que c'était

le fracas de son Underwood qui entraînait le flot de ses pensées."

Son cercle d'amis, une galerie de personnages hors du commun : Perles, Fraenkel et Brassai bien sûr, Anaïs Nin, Lawrence Durrell, l'astrologue Moricand mais aussi Raymond Queneau et Blaise Cendrars qui, le premier, fit une critique élogieuse du "Tropique du Cancer", intitulée "Un écrivain américain nous est né". Miller s'arrête volontiers pour un vin blanc cassis ou un café arrosé de rhum au Bouquet d'Alésia ou entame d'interminables discussions avec son ami Fraenkel, au café Zeyer, devant de nombreux verres de fine à l'eau. Ces divagations philosophico-métaphysiques leur inspireront les lettres journalières réunies dans "Hamlet", écrites à deux voix, et dont le premier volume paraîtra en 1939.

La guerre surprend Miller lors d'un voyage en Grèce. Il doit abandonner l'idée de retourner en France et regagne les Etats-Unis à contrecoeur. Il a sans doute en mémoire les propos de Blaise Cendrars, qui le considérait comme un écrivain de "chez nous" et aimait à lui dire : "Ce n'est pas malin d'être né en Amérique."

FRANÇOIS HEINTZ

Sources : "Mon ami Henry Miller", d'Alfred Perles (éd. 10/18) "Henry Miller grandeur nature", de Brassai (éd. Gallimard) et "Bohèmes", de Dan Franck (éd. Calmann-Lévy).

Questions de survie

● Trois chefs d'Etat africains attaquent en justice l'association Survie.

Notre président, François-Xavier Verschave, vient de publier un ouvrage "Noir Silence" (1). Trois chefs d'Etat africains l'attaquent en justice. Pour quelles raisons ?

Survie : Ces chefs d'Etat - Omar Bongo (Gabon), Idriss Deby (Tchad) et Denis Sassou Nguesso (Congo-Brazzaville) - sont ouvertement mis en cause par François-Xavier Verschave comme responsables d'actes résolument criminels (dictatures, assassinats, malversations financières ou électorales), attestés depuis par nombre d'enquêtes et de témoignages. La particularité est qu'ils nous attaquent pour "offense à chef d'Etat", délit archaïque pour lequel il est impossible d'apporter la preuve de ce que vous avancez. Dans un procès en diffamation, si l'on donne des preuves suffisantes de ce que l'on avance, le plaignant est débouté. Dans ce cas de figure, ces trois chefs d'Etat ne sont vraisemblablement pas sûrs de leur fait, sinon ils ne nous empêcheraient pas de prouver nos dires.

Quelles sont les objectifs et les activités de l'association Survie, domiciliée avenue du Maine ?

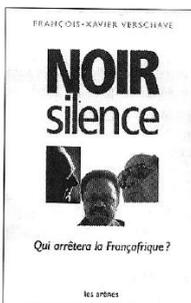
Survie : Survie existe depuis 1984 et l'idée de départ était d'initier au Parlement une "loi pour la survie et le développement des pays africains", et plus largement de

dénoncer la politique d'aide publique au développement menée par la France.

Nous faisons donc essentiellement de la mobilisation citoyenne par l'information et la sensibilisation, à travers divers supports : des publications (dont "La Françafrique" (2), ouvrage qui précède "Noir Silence"), "Billets d'Afrique" (notre revue mensuelle d'information), et des campagnes d'information : nos deux dernières concernent la ratification de la convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction des mercenaires et la dénonciation de la position occupée par le groupe Bolloré en Afrique, enfin par la diffusion de nos activités par des groupes régionaux.

Ce procès menace-t-il votre association ? Comment vous soutenir ?

Survie : Les risques concrets et directs de ce procès sont clairs : 300 000 F d'amende par plainte portée, respectivement pour l'auteur et pour l'éditeur. Dans la mesure où nous sommes une petite structure avec peu de moyens, cette affaire peut donc condamner Survie à mort. Nous ne sommes cependant pas fâchés de profiter de la tribune exceptionnelle que nous offre ce procès, qui aura lieu les 28 février, 5 et 7 mars prochains. Il permettra en effet à nombre de



Qui arrêtera la Françafrique ?

en diffusant la motion de soutien que nous ferons parvenir à tous ceux qui nous sollicitent. Ensuite, en rejoignant Survie et en nous aidant à étendre notre combat le plus largement possible.

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE LADA
Un meeting de soutien avec la participation de F.-X. Verschave est prévu à Paris le 24 janvier (lieu à préciser).

Survie : 57, avenue du Maine, tél. : 01.43.27.03.25, fax : 01.43.20.55.58.

- 1) "Noir Silence", éd. Les Arènes.
- 2) "La Françafrique, le plus long scandale de la République", éd. Stock.

La fraternité, tout un poème

La Ligue des droits de l'homme lance, cette année encore, son concours de poèmes et lettres pour la fraternité en association avec le projet Keo. La section des 14e et 6e arrondissements de Paris en assure le relais local.

Keo, c'est un satellite qui partira fin 2001 dans l'espace, rempli de messages poétiques, pour tenter de dire la fraternité à nos lointains descendants : il s'agit d'inscrire la fraternité dans le futur.

Comme l'année dernière, ce concours s'adresse à tous les jeunes, de la grande section de maternelle aux lycées. La sélection des poèmes se fera ensuite par catégorie d'âge. Il est possible de participer collectivement, ou individuellement : des bulletins de participations sont d'ores et déjà disponibles dans les librairies et bibliothèques de l'arrondissement.

Les modalités pour concourir sont assez simples : sont acceptées toutes les œuvres en vers et en prose sur ce thème. Pour des raisons techniques, toutes les œuvres seront numérisées pour être embarquées à bord de Keo et il est préférable cette année d'envoyer les textes par e-mail.

Bien entendu, ces œuvres doivent être originales et chaque auteur doit le certifier par écrit. Les textes devront être reçus au plus tard le 31 mars 2001. Un jury sera



constitué dans l'arrondissement pour une première sélection fin mai. Celle-ci sera ensuite proposée au jury national qui décidera du choix final. De nombreux prix seront remis aux jeunes auteurs, d'abord localement, puis au niveau national.

Enseignants, bibliothécaires, documentalistes, et libraires ont été toujours plus nombreux à s'associer à ce concours : si vous avez des propositions, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Rappelons que le 14e s'est distingué l'année dernière avec un premier prix au niveau national : "Le sans idées" d'Antoine Roynel, de l'école élémentaire de la rue Asseline, a reçu le premier prix de sa catégorie.

DANIELE KRASSILCHIK ET CATHERINE EVRARD.

Section LDH Paris 14/6 c/o Danièle Krassilchik, 26, avenue René-Coty, fax, tel, répondre : 01.45.38.52.19, e-mail : cathedward@wanadoo.fr, ou daniele.krassilchik@wanadoo.fr.

Coup de cœur

Un café pas comme les autres

Un nouveau café s'est ouvert, 14, rue de l'Ouest. Aujourd'hui, on n'ouvre plus un nouveau café ; on le refait, on le rénove, surtout lors d'un changement de propriétaire. Et pourtant de jeunes propriétaires ont ouvert un nouveau café : "Le New's Art Café".

Le plus âgé (et le plus grand), Jens, 32 ans, d'origine allemande ; famille dans l'hôtellerie à Cologne. Par atavisme, il

entre dans le métier. Mais Jens est aussi un passionné de voyages. Il promène son art culinaire : Espagne, Italie, Grande-Bretagne et Suisse. Tout à la fois cuisinier et chef de rang. C'est à Paris, chez des amis communs, qu'il fait la connaissance d'Erick. Sept ans d'amitié et de réflexion.

Erick, 27 ans, c'est lui l'artiste. Né à la Réunion. Maîtrise de gestion et DESS de communication ; il a bien retenu la leçon ; il

est très communicatif, Erick. Avant, il a travaillé pour une radio parisienne. A l'automne 1999, l'aventure commence. Ouverture du New's Art Café. Un café pas comme les autres. Décor original, un rien cocooning ; les premiers clients deviennent des amis.

Une clientèle variée. En sortant de l'école, les enfants viennent goûter. Pour les bébés, la direction fait même chauffer les bibérons ! Certains comédiens habitent le quartier, dont

Charles Schneider, un des principaux acteurs de la série télévisée "PJ" s'y rendent volontiers. Erick, lui aussi comédien, l'aura rencontré sur le plateau. La marraine de l'établissement est Séverine Ferrer, animatrice sur M6. Tout ce petit monde vient aussi pour se restaurer. Salade-bar à volonté, soupes maison, sandwiches et une sélection de cafés en provenance de plusieurs continents. Service non stop de 9 h à 20 h sauf le dimanche.

Les murs savent se transformer en cimaises pour exposer de jeunes artistes ; cela va du cadre au miroir, en passant par des toiles de tous styles. Au mur, la maquette du New's Art Café. Un lieu agréable, convivial, décoré par Erick, Jens et la jeune décoratrice Karin Moreau. Et un plafond matelassé composé de futons ! Un établissement de ce genre ne s'ouvre pas tous les jours chez nous !

ROGER-JACQUES PARENT

D'un quartier l'autre

● Un lecteur nous raconte sa migration d'ouest en est, de Plaisance à Montsouris.

Ce n'est pas facile de changer de quartier. Surtout si on habite le même depuis plus de vingt ans. Le rapport au quartier tient de la relation amoureuse ; on n'est pas sûr d'en dénichier un nouveau valant celui-là. Ou bien, un de perdu, zéro de retrouvé. De Brassens aux proverbes, même détournés, elle est longue la complainte du Paradis perdu.

Mais il faut partir, hélas ou bien tant mieux. A l'origine, il ne s'agissait que de changer d'appartement, voire d'immeuble. Les trois pièces trop connues, trop parcourues, les huisseries usées, l'ascenseur qui grince entre le quatrième et le cinquième étage, les couloirs étroits, le voisin du huitième, la voisine du troisième, la tête du gardien, les pigeons, deux rats laveurs, bref, l'inventaire des doléances est inépuisable. Partir devenait urgent, mais pour aller où ?

Au gré des humeurs, des saisons, de la classification "des personnes physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs mœurs, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée", disposée par l'article 225-1 du code pénal, le quartier de Plaisance apparaît charmant ou carrément merdique. Il peut être les deux à la fois, encore que, au fil des années, le second qualificatif s'imposait de plus en plus.

Les pressings, les fleuristes et les coiffeurs ont eu raison du quartier, ou plutôt, ils ont été les précurseurs au sens d'une réaction chimique. Ils ont fait leur apparition au début des années 80. On ne dira jamais assez le mal des années 80. De toute manière elles avaient très mal commencé avec la mort de Brassens, de Lennon, de Sartre, de Barthes, d'un pote, de pas mal d'illusions et pardon à celles et ceux que j'ai oubliés. La suite ne pouvait être que pire et s'aggraver au cours de la décennie suivante, avec toutefois une variante humaniste qui permit de toiletter l'horreur et l'humiliation.

Et dans le quartier, ça ne s'est pas arrangé non plus... Le premier commerce à disparaître, ce devait être en 1980 ou 81, fut le bougnat de la rue Losserand, suivi de près par un marchand de bois qui vous fabriquait des étagères et des tasseaux sur mesure. Puis ce fut le tour d'une charcuterie du Rouergue (une vraie, pas un traiteur) avec son patron à l'accent roucailleur qui vendait des boudins aux châtaignes de Vigeois (Corrèze), du jambon de Tonneins (Lot-et-Garonne), du Murolo et du Pavin, un vrai régal, puis du magasin de vêtements à l'angle Losserand-Alésia, d'une boucherie (mon boucher), de la pâtisserie du Moulin-de-la-Vierge, d'une boutique de luminaires et d'innombrables épiceries.

Les arrivants répondent aux noms avantageux d'Assu 2000, Repaire de Bacchus, Bonjour ou le Clos Fleuri. Et c'était tout un programme. Un programme d'aménagement urbain, sans doute ; une ZAC, une ZUP avec un Pos inflationniste, des loyers exponentiels, des créations architecturales de JC Decaux, des espaces verts et une place en terre battue, bordée par trois immeubles et plantée d'arbres.

Ces arbres, justement. On n'y a pas prêté attention et ce fut une erreur. On aurait dû se méfier. Ce n'était pas des platanes qui auraient pu donner un petit aspect Midi provençal au alentours, ni des marronniers réservés aux quartiers chics, ni des tilleuls, à l'ombre épaisse donc inquiétante ; ce furent des sophoras, ces arbres malingres, rachitiques, habituellement réservés aux parking des centres commerciaux. Un esprit torueux, inculte et municipalisé en avait décidé ainsi. Soyons magnanimes, il n'eut pas l'audace de baptiser la place ; pourtant les prétendants sont nombreux.

Donc, les arbres, les coiffeurs et les pres-

sings n'annonçaient rien de bon. Mais, pendant très longtemps, Plaisance fut un quartier qui méritait son nom. Malgré toutes les démolitions, les rénovations, il conservait une atmosphère de village dont les bornes seraient l'hôpital Saint-Joseph, la ligne de chemin de fer, la rue Didot ; avec Pernéty, c'était un gros bourg animé, populaire, chaleureux.

Qui se souvient des petites maisons entourées de jardins de la rue Vercingétorix, du cinéma de la rue Boyer-Barret, grand écran



ILLUSTRATION : FRÉDÉRIQUE MARION

et fauteuils profonds, de la rue de l'Ouest plus commerçante que la rue Daguerre (je me rappelle un boucher-volailler qui était sangliers, faisans et perdreaux à la vue des chalands) ? Il reste néanmoins des vestiges qui font que ce quartier contraste brusquement avec le chic glacé et hygiénique du secteur Catalogne-Brancusi.

La petite place qu'on avait souhaitée pimpante, avec ses sophoras ridicules, avait rapidement été le domaine des boulistes. Ça pétanquait de trois heures de l'après-midi jusque tard dans la nuit, juste le temps d'un apéro, quatre, six triplettes qui se partageaient le terrain en écartant les déjections canines. Car, outre les boulistes, et même avant eux, la place avait été le lieu favori des chiens, une foule de chiens, une multitude, qui croquetaient avec allégresse au point que plus un seul piéton n'osait s'y aventurer, sauf un étranger, la nuit. Les boulistes, ça ne semblait pas les gêner, un coup de balai dans les plus fraîches, de pied dans les plus sèches, et hop ! ils lançaient bouchon, exclamations, encouragements et invectives : "Pointe, bordel, Maurice", "Allez Bébé, fais-moi plaisir !", "Putain, je la sentais pas celle-là !", avant que les billets de cent ne changent de mains, mais à l'écart des regards. Parce que ça jouait gros. Mais en fin d'après-midi, ou le soir, en sortant du métro, c'était délassant d'assister à une partie et, au bout de quelque temps, je connaissais les faiblesses ou les points forts de pas mal de joueurs.

Quelques locataires des immeubles jouxtant la place se plaignirent du bruit occasionné par les boulistes. Illico, la place en terre fut cimentée, dallée de rose avec la grâce et le génie des architectes urbains, et agrémentée en son centre d'une fontaine de ciment rosé (on ne soulignera jamais assez l'influence de Cézanne et Gauguin sur les architectes urbains), qui fonctionna tout au plus une semaine sur ses neuf années de présence.

Les boulistes trop bruyants furent vite remplacés par les émules de Gipsy Kings, de Papin et de Maradona. Le bruit s'amplifia : le calme de la nuit était souvent déchiré par les hullements intempestifs d'un Manitas de Plata en puissance ou les affirmations péremptoires des supporters de football ("Va faire enculer avec ton Maradona !", "Suceur de Papin !"). Personnellement, j'avais bien aimé les boulistes.

On a le quartier qu'on mérite et les habitants qui se plaignaient du bruit, de la

saleté et de l'insécurité avaient fait tout le contraire de ce qu'il fallait faire pour éviter ces maux. L'insécurité, elle se limitait à quelques visites de caves, d'appartements, rien de bien sigulier, rien qui fit de Plaisance un quartier plus dangereux qu'un autre. Pourtant, une certaine violence était présente, palpable. Les peurs, les fantasmes ne demandaient qu'à se réaliser. C'était facile, c'était peut-être désiré. A tel point désiré que, par exemple, les rares structures sociales présentes dans le quar-

tier étaient progressivement fermées par l'esprit municipalisé qui n'en était pas son premier mauvais coup. Le quartier, avec ses passages étroits, ses jardins accessibles la nuit, ses recoins, est un endroit idéal pour les échanges secrets, les surveillances discrètes, les diversions rapides. Il fut conquis de haute lutte par une partie de ses habitants, principalement originaires des immeubles de briques rouges de la rue Losserand qui empêchèrent par la suite les incursions étrangères, provenant de la Porte de Vanves ou de la rue Didot.

Si les quelques morts et blessés qui agrémentent cette lutte pour l'espace vital et le commerce de produits illicites sont bien réels, l'anathème jeté sur le centre Didro (quoi qu'on puisse penser des méthodes de son directeur) relève bien du fantasme et de l'amalgame. Susciter la peur, briser les structures associatives, imposer une surveillance policière, que voilà de bonnes formules pour un contrôle social diffus mais effectif. Le fait que, lors des diverses élections, on ait constaté une progression significative du Front national et une large majorité pour les listes RPR ne signifie pas que les habitants du quartier soient passés majoritairement à droite, mais que les procédures de contrôle ont été efficaces.

On voudrait que le choix d'un quartier ne se fit pas au hasard mais procédât de la recherche, de la comparaison, du coup de foudre. Alors, on a prospecté : pas facile, une fois éliminés Catalogne (trop nul), Alésia (trop bruyant), Arago (trop cher) ; on visita : rue Daguerre ? Trop à gauche. Rue Du Couédic ? Trop à droite. Complicé, quand on ne veut pas s'expatrier, parce que, comme l'écrivait Henri Calet, on a tout dans le quartierisme pour passer sa vie entière. Angoissant parce que, quand même, on en prend au moins pour six ans, et à mon âge, ce n'est pas à négliger. Pris d'une soudaine inspiration, le zélé qui officiait à l'agence cita le nom d'une rue, lointaine, vers l'est. On s'y rendit.

En arrivant sur les lieux, on était dans le même état d'esprit que Armstrong posant son pied sur la surface de la lune. C'était curieux, différent : les gens, les immeubles, les commerces, les arbres. Pas de coiffeur, juste un pressing, pas de sophoras mais des paulownias. Et tout près le Parc Montsouris. Et puis, pas possible d'aller plus loin ; l'autre côté de la rue c'était l'inconnu, l'étranger, le 13ème arrondissement. Cette rue représentait la

frontière. En visitant l'appartement, je relisais "Le Rivage des Syrtis" mais cela aurait pu être également "Un Balcon en forêt". La décision fut prise, promptement : quitte à changer, autant que ce soit radical !

Un nouveau quartier se découvre lentement, par petits bouts. Loin du touriste qui veut visiter Rome en trois jours. Il faut pratiquer la dérive (souvenirs situationnistes), le hasard (souvenirs surréalistes), la contingence (souvenirs sarriens). Le réel et la nécessité vous rappellent à l'ordre : manger. A la manière du primitif, c'est (aussi) par la recherche de nourriture que l'on découvre une nouvelle contrée. Ce fut rapide : on est loin de l'effervescence de Plaisance. Plus discret, plus calme. Si Plaisance était jésuite, ce nouveau quartier serait janséniste ; après tout, le RER mène à Port Royal. La chaussée est un lieu de transit - axe sud/nord de la Porte de Gentilly au Luxembourg - mais les trottoirs encouragent la rencontre et la flânerie. Les gens semblent moins pressés, il règne une atmosphère provinciale accentuée par une fermeture précoce des magasins.

La première boutique visitée, mis à part les commerces alimentaires, fut une librairie. Pas n'importe quelle librairie : celle-là s'appelle l'Oeil au Vert. C'est la librairie que tout le monde rêve d'avoir près de chez soi. Même si on n'y va pas chaque jour, on sait qu'elle est là. Une vraie librairie, avec des vrais livres, des tas de livres de toutes tailles, de toutes les couleurs, de tous les coins du monde, des romans, des autobiographies, des polars, des livres d'histoire, de politique, de cuisine, de poche, des Pléiades, des BD, des atlas, des nouveautés, une carte de fidélité qui vous donne droit à une ristourne. Et puis un libraire qui conjugue le verbe lire, qui donne son avis, qui conseille, qui critique... Que cette librairie se trouve de l'autre côté de la rue importe peu, finalement. Et c'est aussi le cas de deux restaurants, un italien (un régal avec la gentillesse en prime) et un algérien (une graine comme vous n'en avez jamais mangée et en plus on vous offre "Charlie Hebdo" !), de la boulangerie (éviter les deux autres) et de la boucherie (qui vend de la charcuterie corse).

Autant que Plaisance, ce quartier recèle des inquiétudes, des mauvais coups : un matin, placardées sur les murs, de grandes photos vantant les mérites de Toubon, avec la photo du personnage... Dangereux, Toubon.

Et quelques jours plus tard, un samedi matin, jour de marché au carrefour Glacière-Tolbiac, Toubon en personne, serrant les mains, la mine réjouie, ressemblant de plus en plus à un nouveau-né, ou à Raymond Barre, ou à Paul Demange (pour les fans de Mooky). Heureusement, ce matin là, un sourire, un accent british : c'était "La Page" ; j'étais toujours dans le quartierisme.

PIERRE LOUIS

ZAO WOU-KI

Dans le cadre de l'exposition "La gloire des empereurs de Chine", le peintre Zao Wou-Ki, auquel "La Page" a consacré un article (N°49), présente des oeuvres regroupées sous le titre : "Du signe à l'abstraction". Au Petit Palais, jusqu'au 28 janvier.

CITÉ CULTURE

Concert : hommage à Giacinto Scelsi. Ensemble Itinéraire dirigé par Mark Foster, le 22 janvier à 20h30 dans le salon de la Fondation Deutsch de la Meurthe. Renseignements : 01 44 16 64 38. Email : citeculture@ciup.fr

THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE

- Jusqu'au 3 février : "Rien pour Pehujao" de Julio Cortázar, scénographie : Laurence Villeroit
- Du 8 au 16 janvier : Jordi Cortés Molina, danseur et chorégraphe catalan.
- Du 8 au 13 février : remiXamor. Direction artistique : Mark Tompkins,
- Du 24 au 28 février : Presqu'Îles 2001, danse.
21 boulevard Jourdan. Réservation : 01 43 13 50 50. Internet : www.theatronline.com et www.theatredelacite.ciup.fr

APPEL À TÉMOIGNAGES

La galerie Expression Libre recherche témoignages et documents sur Alberto Giacometti. Cette galerie associative, située à deux pas de l'ancien atelier du peintre et sculpteur, souhaite lui rendre hommage au travers d'une exposition. Contacter la galerie au 41, rue Hyppolyte Maindron. Tél. 01 45 42 36 99

HENRI CALET : BOUQUIN FINAL

Pour clore l'année (et le siècle) en beauté, les éditions Gallimard publient un recueil inédit de chroniques d'Henri Calet. "De ma lucarne" réunit des textes de l'auteur du "Bouquet" parus dans la presse parisienne entre 1945 et 1956, à la veille de sa disparition. Au sommaire : Les lauriers du mont Parnasse, "Nous autres du 14e", "Cocktail à Denfert", "Des navets, avenue d'Orléans", "Les grandes joies du Petit-Montrouge" ou encore "Tempête à Plaisance".

● Votre journal de quartier

"La Page" est publiée depuis douze ans par l'association de bénévoles L'Equip Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à la Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : BP53, 75661 Paris Cedex 14 ; par fax : 01.40.44.94.86 ; ou par courriel : lapage14@wanadoo.fr), ou nous téléphoner au 01.45.41.75.80 (répondeur). Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 49, c'est Pascal André, Jean-Paul Armangau, Jacques Blot, Jacques Bosc, Agnès Bourguignon, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Jacques Bullot, Dominique Copin, José Couvelaere, Laurence Croq, Jeanne Durocher-Samah, Catherine Evrad, Marie-Françoise Fourmont, François Heintz, Chantal Huret, Imagem et Adéla, Edwige Jakob, John Kirby Abraham, Pierre Lada, David Laroussière, Paule Lascoumes, Sophie Lenfant, Evelyn Lohr, Margaret Skinner, Bruno Néroni, Roger-Jacques Parent, Nicole Pénasse, Lionel Régent, Elsa Robert, Yan Rucar, Muriel Rochut, Alain Rustenholz, Omar Slifi...

Roger Pic

L'homme orchestre de la photographie

● Pour ses 80 ans, le créateur du Musée le "Chemin du Montparnasse", Roger Pic, nous offre un livre de souvenirs photographiques.

C'est grâce à son action militante que l'impassé du 21, avenue du Maine a pu être sauvée de la démolition. Un musée, le "Chemin du Montparnasse" (1), y est aujourd'hui installé qui accueille de nombreuses expositions en relation avec le quartier. Des comédiens comme Michel Piccoli, Dominique Blanc et bien d'autres viennent y lire les textes d'auteurs qui hantent encore ce lieu.

Le livre qu'il nous offre, pour ses 80 ans, "Une vie d'Histoire" (2) ressemble à un inventaire des visages et des lieux qui ont ponctué notre histoire. Le regard s'attarde comme a dû le faire celui du photographe, pourquoi cette photo-là plutôt que celle-ci ? C'est qu'elle a dû rejoindre un relais dans notre mémoire, dans nos souvenirs.

Photographe, réalisateur, costumier, reporter, décorateur, cameraman, régisseur... Roger Pic a tout fait pour satisfaire sa passion : le spectacle. Comédien amateur dès 17 ans, animateur d'une bande de copains qui deviendront célèbres, les Frères Jacques, la compagnie Grenier Hussonot, Yves Robert... il loue un local 21, avenue du Maine où ils se retrouvent pour travailler. C'est un lieu mythique : l'école des Beaux-Arts y dispose d'un atelier où se prépare chaque année le bal des 4 z'Arts. Marie Vassilief y a tenu sa célèbre cantine des artistes au début du siècle où, pour quelques



Jeanne Moreau et Marguerite Duras, 1968. (PHOTO : ROGER PIC)

francs, Picasso, Fernand Léger, Georges Braque ou Modigliani venaient se restaurer et se réconforter. Artisan du mouvement populaire qui précéda le TNP, Roger Pic participe aussi avec Jean-Marie Serreau à la création de l'association Travail et Culture.

En 1944, les déboires financiers de la troupe l'obligent à trouver un métier plus lucratif. Il aborde la photographie aux côtés de Pierre Jamet, (voir La Page n°45 et 49)

mais toujours au service des gens du spectacle. Jean-Marie Serreau vient de créer le théâtre de Babylone (La Page n°44) avec Éléonore Hirt, Maurice Jarre et Michel Piccoli, qui seront ses premiers clients. Il veut montrer ce qui se passe en scène, le mouvement, l'instant. Il veut supprimer "la pose". L'éclairage, les repères exacts deviennent sa recherche d'authenticité. La vision de la photographie de théâtre va en être transformée.

Plusieurs compagnies font appel à lui : Renault-Barraut, le TNP, Georges Wilson, l'Opéra de Paris... Les grands musées étrangers lui commandent alors des reproductions d'œuvres d'art. C'est pendant ses différents voyages qu'il commence à réaliser des photographies humanistes et à se passionner pour le reportage. Il devient dans les années 1960 journaliste-reporter-photographe. Il est l'un des grands témoins des conflits internationaux, (Cuba, Vietnam...) collaborant en toute indépendance à la presse mondiale.

"Cinq Colonnes à la une"

Boulimique d'images, Roger Pic s'intéresse à la télévision autant pour "le spectacle que pour le reportage". Il se procure alors une caméra 16mm et va proposer ses services et ses "entrées privilégiées dans certaines parties du monde" à Pierre Desgraves pour l'émission : "Cinq Colonnes à la une". Celui-ci lui répond : "Vas-y, on verra ce que tu es capable de faire". "J'avais l'habitude de travailler seul, dit Roger Pic, en indépendant, j'ai dû m'adapter à ces nouveaux outils, j'assurais l'image, le son, j'interviais mon interlocuteur tout en continuant à garder un œil sur le viseur de la caméra. J'assurais le montage, le mixage et le commentaire. C'était mon témoignage." A cette époque

la télévision n'est pas encore entrée dans les foyers. Les soirs de diffusion de "Cinq colonnes", les gens se retrouvent les uns chez les autres pour regarder ce magazine source de discussions amicales et souvent passionnées. Cette aventure durera jusqu'en 1968.

Roger Pic multiplie alors les grands magazines d'actualités télévisuelles : "Reportage sur le Vietnam", 1969 - "L'histoire de la Chine de Mao", 1976 - "Les parias de l'histoire, Grandeur et douleur de l'Islam", 1980 - "Plaidoyer pour l'Afrique", 1988... Et enfin, "Rétrospective, Chemin du Montparnasse" en septembre 2000, présenté lors de la manifestation organisée pour ses 80 ans. Roger Pic nous raconte le monde, notre monde. Il multiplie ses sources d'information et d'expression tout en restant farouchement indépendant. Militant syndical et associatif, il est reconnu et respecté par toute la profession. Aujourd'hui, on peut consulter l'essentiel de ses collections à la BNF, département des arts et spectacles.

PAULE LASCOURMES

(1) Prochaine exposition du 10 janvier au 1er avril 2001, hommage à Jean Vilar, "De Montparnasse au palais des Papes à Avignon".

(2) Jean-Claude Gautrand, Roger Pic "Une vie d'Histoire", éd. Marval.

"Peintures fraîches"

Peintre sur des supports variés tels que toiles, murs et vitraux et chanteur pour se faire plaisir et pour faire plaisir aux nombreux amateurs, Jean-Christophe Ditroy est ponctuellement encadreur, graphiste et dessinateur de vitraux pour subvenir à ses besoins. Ce "flâneur" avéré de 35 ans vit et travaille depuis une dizaine d'années rue Severo et nourrit son inspiration lors de ses dérivés dans le 14e. Jean-Christophe Ditroy connaît bien le quartier pour avoir fréquenté, pendant dix ans, l'école Steiner, plus connue sous le nom d'école Waldorf, située, jadis, au 22bis rue d'Alséa.

Sans jamais avoir tenté de passer son bac, Jean-Christophe Ditroy s'était inscrit, sans succès, aux Beaux-Arts à l'âge de 17 ans, mais a suivi les cours d'art mural de l'école Montparnasse. Obtenir un diplôme ne l'intéresse toujours pas, mais il sait qu'il veut peindre, dessiner, "jouer" avec les couleurs. Les métiers autour de la peinture s'imposent tout naturellement à lui comme son gagne-pain et la peinture reste son mode d'expression principale. Jean-Christophe Ditroy peint sérieusement et chante pour rire dans le groupe "Les Latrines Lovers", dénommé auparavant "Monsieur Craspoek". A l'occasion de la dernière arrivée du "Beaujolais Nouveau", il a sifflé avec les "Rossignols Milanais" au "Vins des rues" de la rue Boulard.

Son modèle est Boris Vian, le touche-à-tout de génie qui avait moult cordes à son arc : écrivain, trompettiste, chanteur, peintre et bien sûr ingénieur. Il revendiquait sa qualité de simple technicien pour ne pas être prétentieux, pour ne pas s'enfermer dans un professionnalisme borné, et pour ne jamais s'ennuyer.

Jean-Christophe Ditroy reprend le terme technicien pour dire qu'il restera non-conformiste dans le milieu artistique ambiant et un dilettante dans la musique, quoi qu'on en dise ! Il abhorre les gens qui se prennent au sérieux et surtout ceux qui se prétendent artistes. "Il faut être très cul-

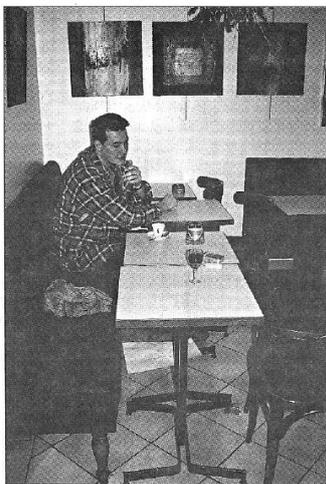
tivé et imprégné d'une culture éclectique pour se dire artiste" dit-il avec humilité.

Son autre modèle est un compagnon - artisan croisé sur sa route qui lui a enseigné que "toutes choses peuvent être réalisées par toi. Parfois c'est à la dure, mais cela en vaut la peine".

Dans le quartier, Jean-Christophe Ditroy a déjà laissé ses traces. Le gérant de l'agence immobilière J.M.C. au 21, rue Brézin lui donne carte blanche pour peindre le grand mur du fond de son agence. Une série de maisonnettes le long d'une grande rue représente dans de couleurs vives et gaies une vision idéale du quartier. Cette peinture murale, au style "bande dessinée", devrait tenter les potentiels acheteurs d'appartements dans le 14e arrondissement ! Aussi a-t-il participé, en 1993, aux numéros 18 et 19 de La Page en faisant des dessins à propos des articles portant sur les huissiers et les sectes !

C'est déjà lors de sa première exposition au mois de juin 2000, organisée à la librairie/papeterie du 21, rue Mouton-Duvernet (aujourd'hui fermée car Jean-Michel Lefebure n'a pu tenir tête ni aux assauts des NMPP, ni au Relais H - voir La Page n° 47) que nous avons vu, la première fois, les tableaux de Jean-Christophe Ditroy. Un grand monsieur, non seulement par la taille, s'est dévoilé au cours de cette exposition. Sa deuxième exposition dans le 14e a eu lieu à l'automne au bar-restaurant "La Comédia", 51, rue Boulard.

On est d'autant plus frappé par la luminosité des tableaux que les couleurs de prédilection de Jean-Christophe Ditroy, ("je n'ai pas peur du noir" dit-il), sont les couleurs dites sombres par opposition aux couleurs vives. Une de ces couleurs brune,



J-C Ditroy à la "Comédia". (PHOTO : ANNE LELAURE)

beige, bleu, verte ou noire est toujours prédominante dans ses tableaux afin qu'il puisse, ensuite, jouer sur toutes ses variations. Sa peinture nous donne le même plaisir que lorsqu'on écoute du très bon jazz. Comme Boris Vian, Jean-Christophe Ditroy s'acharne à explorer et à expérimenter de nouveaux procédés. Ces dernières peintures à la bombe ou au bitume de Judée sont une interprétation merveilleuse.

Seul parti pris, le format carré de ses tableaux. Pour mieux faire ressortir les nuances des couleurs, il les entoure quelquefois d'une bordure unicolore, parfois de marges verticales ou horizontales. Le tableau peut se regarder dans n'importe quel sens et les couleurs changent en fonction de l'angle de vision et de la lumière ambiante.

JUTA BRUCH

Les Tréteaux du Soleil

Angelin, comédien, danseur de claquettes et chanteur a créé sa compagnie théâtrale il y a dix ans, encouragé par un auteur et ami, Jean-Marie Pelatrat, rencontré au conservatoire.

Depuis, la compagnie "Les Tréteaux du Soleil" a grandi. Angelin et toute la troupe (Didier Lortie, Marie France Lahorte et Daniel Molinier) ont présenté deux pièces en février dernier au théâtre Jemmapes : "Les Epurables", de Joëlle Quentin-Doucet et "L'Oncle du Brésil", une opérette de Katherine Elzen et Pascal Bastia.

Par ailleurs, au dernier festival d'Avignon, Angelin et ses amis ont joué une pièce de Bertolt Brecht, "Berliner Strasse", qui a obtenu un grand succès.

Cette troupe, qui ne reçoit aucune subvention, éprouve quelque difficulté pour répéter dans le 14e, faute de locaux associatifs disponibles dans l'arrondissement. Ils sont donc contraints de se rendre dans le 18e, alors qu'ils habitent

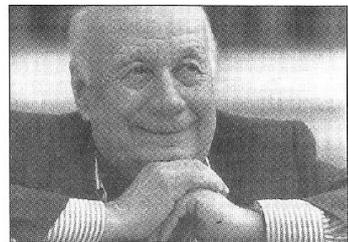


PHOTO : DIDIER LORTIE

tous le 14e ou le 15e.

De même, en dépit de nombreuses demandes faites ces dix dernières années, la salle du Théâtre 14 ne leur a jamais été accordée. "Les Tréteaux du Soleil" sont donc à la recherche d'un théâtre qui pourrait les accueillir. Malgré ces problèmes matériels, la compagnie espère remonter bientôt sur les planches, pour rejouer "Berliner Strasse".

D'après Angelin, une occasion semble se profiler à l'horizon, alors tenez-vous prêts à les voir à l'œuvre.

SOPHIE PIETRUCCI

LE COURRIER HEBDO DE LA PAGE

Le journal "La Page", une fois tous les deux mois, c'est bien, mais c'est trop peu. "La Page" édite donc chaque semaine le "courriel" (courrier électronique) qui reflète la vie de quartier dans notre arrondissement. Si vous désirez le recevoir, il vous suffit d'adresser votre demande par "mel" à notre adresse électronique : lapage14@wanadoo.fr, en spécifiant la vôtre.

La Page
est éditée par l'association
L'Equip Page : BP53, 75661 Paris
Cedex 14. Tél (répondeur) :
01 45 41 75 80 Fax : 01 40 44 94 86
Courriel lapage14@wanadoo.fr
Directeur de la publication : François
Heintz. Commission paritaire n° 71 081.
ISSN n° 12801674.
Impression : Rafographie,
Montreuil. Dépôt légal
Janvier 2001